

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Adélaïde REYES
Tél. 04 73 40 64 66
daji@uca.fr

La Présidente du conseil d'administration de
l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont
Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Etablissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 09 décembre 2022

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université
Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 16 décembre 2022 à 8h30
Amphithéâtre 2B – UFR de médecine
28 place Henri-Dunant
63000 CLERMONT-FERRAND**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 21 octobre 2022

2. Informations générales

3. Questions stratégiques

- 3.1. Budget Initial 2023
- 3.2. Budget Rectificatif n°2 2022
- 3.3. Nouveau dispositif RIFSEEP
- 3.4. Montants d'IFSE BIATSS suite au nouveau RIFSEEP

4. Délibérations opérationnelles :

4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles

- 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration
- 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration

4.2. Affaires financières

- 4.2.1. Indemnités de mission en France et à l'étranger
- 4.2.2. Remboursement des frais inscription aux colloques, congrès et séminaires en distanciel

4.2.3 Modalités internes de gestion de la TVA

4.3 Recherche

4.3.1 Taux de prélèvement sur contrat de recherche

4.4 Relations internationales

4.4.1. Mise en œuvre d'un dispositif de conférenciers invités

4.4.2. Mise en œuvre d'un dispositif de soutien à la mobilité des personnels pour des missions de courte durée

4.5 Ressources humaines

4.5.1. Modalités d'attribution de la prime PEDR au titre de la campagne 2023

4.5.2. Congés pour projet pédagogique (CPP) : campagne 2023

4.5.3. Contingent de Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) au titre de l'année universitaire 2023-2024

4.5.4. Critères avancement de grade enseignants-chercheurs

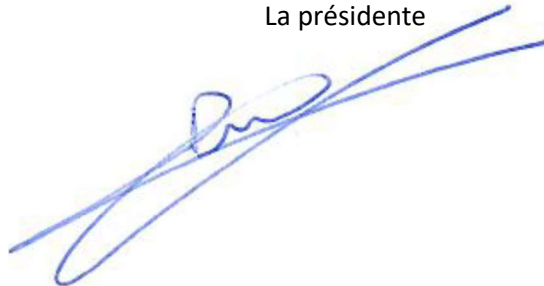
4.5.5. Campagne d'emplois définitive 2023

4.6 Formation

4.6.1. Sursis à la mise en œuvre des tarifs différenciés

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr

La présidente



Nathalie DINI